



Mise en oeuvre et évaluation d'une intervention basée sur l'engagement à respecter les limites de vitesse auprès de participants à des stages de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route.

Etude sur Convention DSCR-INRETS N° 01/018/T- étude N°3. 11/ 2003. Résumé: 9 p.

Thème:

Le conducteur [1]

Permis à points [2]

Date du document:

Samedi Novembre 1 2003

Audience de groupes:

site public

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Les stages de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route ont été mis en place en France à l'adresse des automobilistes infractionnistes. Les stages réunissent ces automobilistes en petit groupe, pendant deux jours. Ils sont animés par une équipe composée d'un psychologue et d'un formateur spécialisé à la conduite. L'objectif de ces stages est en particulier de faire prendre conscience aux participants du danger de transgresser les règles légales de conduite. Dans quelle mesure y parviennent-ils ? Un autre objectif est d'amener les automobilistes à changer leurs comportements dans le sens du respect de ces règles. Les stages y réussissent-ils ? Par ailleurs, si changement il y a, que ce soit sur le plan des attitudes ou (et) des comportements, quels sont les processus sous-jacents à ce changement ? Cette étude se focalise sur la modification d'une seule dimension de la conduite : la vitesse. L'objectif est de : - mettre en place une modalité d'intervention susceptible d'augmenter les chances que les participants de ces stages s'engagent à respecter les limitations de vitesses sur la route. - tester l'efficacité de cette modalité d'intervention.

Auteur(s):

Patricia Delhomme (INRETS)

Fichier(s) :

-  [resumeetude31103.pdf](#) [3]

[Retour à la base documentaire](#) [4]
